

PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS
CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR EN SALLE ADULTE INDIVIDUEL

Date d'ouverture de la préinscription en ligne	1^{er} octobre 2017
Date d'arrêté du classement national Pour la réservation de places des archers Dom-Tom	10 janvier 2018
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	14 février 2018
Dernier week-end sélectif*	17 et 18 février 2018
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	20 février 2018
Date d'arrêté du classement national Pour les sélectionnés au championnat de France	21 février 2018

Suivi de votre classement et de votre préinscription
[classement national Tir en Salle](#)

Quotas : nombre de sélectionnés par catégorie

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		BARE BOW	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Juniors						
Seniors	36	72	18	34	8	28
Vétérans	14	32	6	18		
Super Vétérans	8	28	4	14		

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)